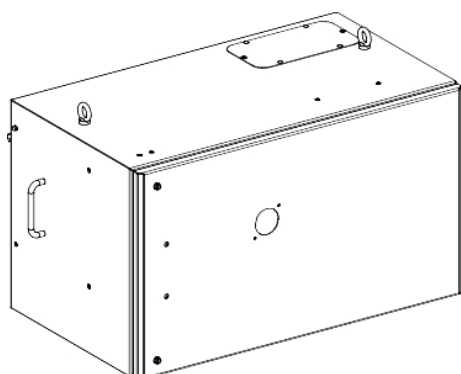




Principales

Gamme de produit	Canalis
Compatibilité de gamme	Canalis KS gaine électrique du jeu de barres
Type d'offre	Advanced
Type de produit ou équipement	Unité de dérivation
Compatibilité des canalisations préfabriquées	Canalis KS gaine électrique du jeu de barresplug-in trappes
[Ie] courant assigné d'emploi	400 A à 35 °C
Type de protection	Disjoncteur: ComPact NSX400
Équipement fournis	Disjoncteur à commander séparément
Mode d'installation	Platine avec polarité fixe
Polarité dérivation	3L+N+PE
Couleur	Blanc (RAL 9001)

Complémentaires

Application	Distribution de puissance moyenne
[Ue] tension assignée d'emploi	400 V en fonction du dispositif de protection 500 V en fonction du dispositif de protection
[Uimp] tension assignée de tenue aux chocs	6,8 kV
[Ui] tension assignée d'isolement	400 V en fonction du dispositif de protection 500 V en fonction du dispositif de protection
Fréquence du réseau	50/60 Hz
Type de commande	Poignée rotative prolongée
Raccordement électrique	Cosses à sertir - ISO50 - câble : 240 mm² souple Cosses à sertir - ISO50 - câble : 240 mm² rigide
Côté ouverture porte/couvercle	Droite
Mode de déconnexion de l'unité de dérivation	Par ouverture de la porte
Nombre de perçages	2 ouvertures pour plaque passe-câbles FL21
Normes	CEI 61439-6 CEI 61439-1
Matière du corps	Métal
Largeur	702,5 mm
Profondeur	408 mm
Profondeur (porte ouverte)	1073 mm
Poids du produit	23,6 kg

Environnement

Système de mise à la terre	TT TN-S IT
Degré de protection IP	IP55 conforming to CEI 60529
Tenue aux chocs IK	IK08 conforming to CEI 62262

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	 Déclaration REACH
Directive RoHS UE	Conforme aux dérogations
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	 Déclaration RoHS Pour La Chine
Information sur les exemptions RoHS	 Oui
Profil environnemental	 Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	Pas d'opérations particulières de recyclage requises
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.